

Rapport d'étape annuel

Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme

Ministère de la solliciteure générale
2020

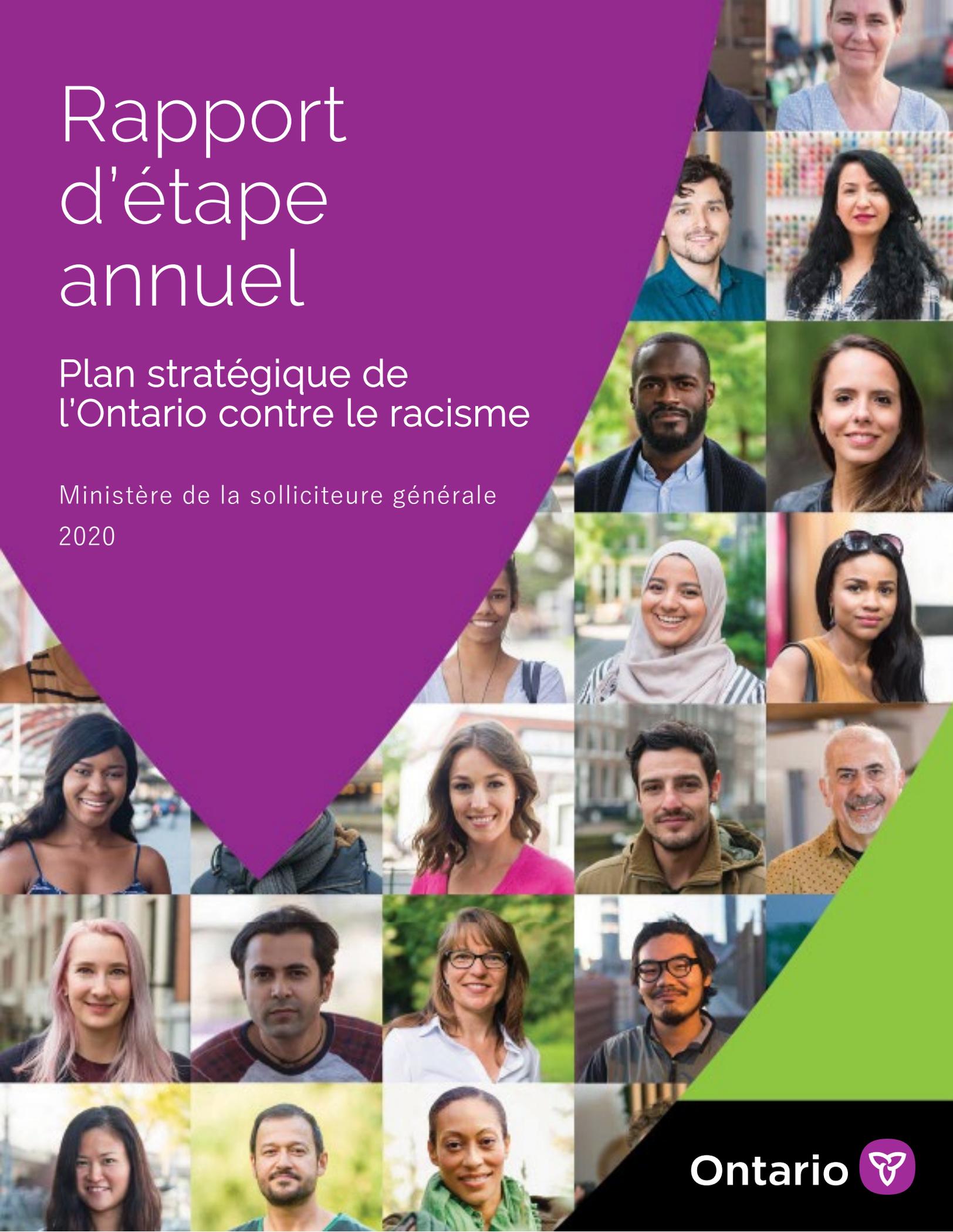


Table des matières

Message de la ministre responsable de la lutte contre le racisme.....	2
Message de la sous-solliciteure générale	3
Synthèse.....	4
Politique, recherche et responsabilisation.....	6
Adoption de la Loi contre le racisme	6
Diffusion des normes relatives aux données contre le racisme	6
Établir des cibles et des indicateurs	7
Stratégies pour les populations.....	10
Approche axée sur le racisme envers les Noirs.....	10
Lutte contre le racisme envers les Autochtones	15
Stratégie de la fonction publique de l'Ontario pour la lutte contre le racisme	22
Collaboration communautaire, éducation et sensibilisation du public	23
Prochaines étapes.....	28



Message de la ministre responsable de la lutte contre le racisme

Notre force en tant que province ainsi que le bien-être et la croissance de nos communautés dépendent de notre capacité à travailler ensemble pour établir un parcours nouveau et meilleur aujourd'hui et pour les générations futures. Le racisme systémique empêche de nombreuses personnes racialisées de participer pleinement à nos communautés, et il nous empêche d'atteindre l'équité — en termes de droits, de libertés, de respect, et de possibilités.

Tout le monde souffre du racisme. Les dommages causés peuvent être physiques, mentaux et spirituels, et ils entraînent toujours des coûts économiques.

Dans nos réflexions sur les progrès réalisés dans le cadre du Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme, il est important de reconnaître le rôle vital que jouent nos partenaires communautaires en concrétisant notre approche provinciale intégrale pour trouver des solutions efficaces dans la lutte contre le racisme et la haine.

La lutte pour améliorer l'Ontario et tenir les promesses de la province nécessite des partenariats et un leadership local. Ici au gouvernement, nous sommes déterminés à continuer de collaborer avec nos partenaires autochtones et communautaires afin d'éliminer le racisme systémique et de faire progresser l'équité pour tous les Ontariens.

À nos précieux partenaires — organismes publics ou privés, communautés autochtones et autres de partout en Ontario — nous vous remercions de vos efforts constants pour contribuer à faire de notre province un endroit plus juste et plus équitable pour tous.

Ensemble, nous avons progressé. Nous savons cependant qu'il reste du travail à faire, et nous demeurons déterminés à construire une province où les jeunes peuvent grandir à l'abri du racisme, de la haine et de la discrimination qui ont trop longtemps nui aux Ontariens.

Merci.

Sylvia Jones

Solliciteure générale et ministre responsable de la lutte contre le racisme

Message de la sous-solliciteure générale



Je suis Autochtone, mère d'enfants noirs, dirigeante dans la fonction publique de l'Ontario et alliée des communautés noires. Les récents actes locaux et mondiaux de racisme et de violence haineuse, sur fond d'inégalités révélées par la pandémie de COVID 19, nous rappellent sinistrement l'urgence d'un réel changement.

Je sais que pour apporter des changements et guérir, nous devons agir. Nous avons tous un rôle à jouer pour mettre fin au racisme. Et c'est notre administration provinciale qui mène la charge pour amener un réel changement en Ontario.

La Direction générale de l'action contre le racisme (DGACR) — la première du genre au pays — dispose d'une équipe chargée de formuler des conseils spécialisés sur la manière d'éliminer le racisme dans les politiques gouvernementales, et dans la conception et l'exécution de programmes. Avec l'aide de la DGACR et l'application des mandats des ministères, cette province s'engage à promouvoir une administration encore plus inclusive et réactive, pour assurer un service équitable à tous les Ontariens, avec un plan fondé sur les preuves et la recherche. La DGACR dirige le travail de collaboration au sein du gouvernement et rencontre les communautés pour concevoir et mettre en œuvre des initiatives stratégiques de lutte contre le racisme et la haine. Ce rapport témoigne de la profondeur et de l'ampleur des progrès collectifs que nous avons réalisés.

En fin de compte, le changement de politique et de pratiques est pour le bien de tous. Grâce au leadership collaboratif de la DGACR, les mesures importantes prises dans les secteurs de l'éducation, de la justice et de la protection de l'enfance touchent tous les Ontariens dans leur vie quotidienne, à l'école, au travail et dans la communauté.

Sachant que nous avons encore beaucoup à faire, c'est avec espoir et inspiration que je remercie nos partenaires de l'administration publique et de l'Ontario pour leur engagement dans le travail que nous avons accompli et qui nous attend.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink that reads "Deborah Richardson". The signature is written in a cursive style.

Deborah Richardson

Sous-solliciteure générale, Services correctionnels | Responsable de la Direction générale de l'action contre le racisme

Synthèse

Ce rapport présente les progrès réalisés dans l'atteinte des objectifs définis dans le [Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme](#).

En collaboration avec les communautés noires, autochtones et racialisées, les partenaires du ministère et les organismes du secteur public, et grâce à la Direction générale de l'action contre le racisme, nous avons :

Jeté les bases pour mettre en place un plan d'action.

Pour faire progresser l'équité raciale et permettre un changement réel et durable, il faut une politique solide, des recherches et un cadre de responsabilité permettant d'examiner la politique, la législation, les programmes et les services gouvernementaux. À cette fin, la *Loi de 2017 contre le racisme* (la « Loi contre le racisme ») a été adoptée, et un [Plan stratégique contre le racisme](#) (le « Plan ») a été publié. La Loi contre le racisme donne pour mandat à la [Direction générale de l'action contre le racisme](#) (DGACR) d'aider le ou la ministre responsable de la lutte contre le racisme à exercer ses fonctions aux termes de la Loi. La DGACR fournit l'expertise, les outils et les ressources nécessaires pour diriger la lutte contre le racisme dans tout l'Ontario et faire avancer le Plan. Les normes de données définissent la manière dont les organismes du secteur public œuvrant dans la protection de l'enfance, l'éducation et la justice doivent commencer à collecter et à communiquer des informations fondées sur la race. Première initiative du genre au Canada, la DGACR formule des normes cohérentes et efficaces pour la collecte de données sur la race qui permettront de prendre des décisions fondées sur des preuves et de rendre des comptes au public — une étape importante pour garantir l'équité dans la manière dont les Ontariens sont touchés par les politiques, les programmes et les services publics.

Créé des stratégies pour les populations qui subissent les formes les plus critiques de racisme systémique.

Des stratégies spécifiques ont été mises en œuvre pour éliminer les effets négatifs sur les populations noires, autochtones et racialisées. Ces stratégies visent à combler les lacunes et à remédier aux disparités dans le système de protection de l'enfance, les résultats scolaires et les interactions avec le système judiciaire. Les initiatives comprennent des programmes de formation et de responsabilisation en matière de lutte contre le racisme pour les prestataires

de services du secteur public, des programmes de santé mentale portant sur la culture, le développement du bien-être et des compétences en matière de leadership, le mentorat pour aider les élèves à exceller, des programmes de sensibilisation de la communauté, des programmes d'encadrement des jeunes, etc. La fonction publique de l'Ontario (FPO), le deuxième employeur de l'Ontario en importance, a mis en place une formation sur la lutte contre le racisme et des mesures de responsabilisation. Ces initiatives visent à modifier les comportements et les pratiques pour que la fonction publique reflète la diversité de ses employés et des personnes qu'elle sert — y compris parmi les cadres supérieurs.

Formé des partenariats stratégiques pour maximiser les bénéfices.

Reconnaissant que le gouvernement ne peut pas à lui seul mettre efficacement fin au racisme systémique en Ontario, beaucoup d'efforts sont faits pour s'associer avec les organismes du secteur privé et à but non lucratif. Il est important de rassembler les dirigeants et les organismes communautaires spécialisés et chevronnés pour assurer un dialogue continu, des recherches importantes et des campagnes de sensibilisation afin d'approfondir la compréhension des nombreuses formes de racisme et de haine, y compris l'antisémitisme et l'islamophobie.

Sous la direction de la DGACR et grâce à des partenariats dans l'ensemble du gouvernement et des communautés, des progrès ont été réalisés dans la création des conditions nécessaires à une action permanente et durable. La prochaine phase portera sur l'élaboration de politiques, la collecte et l'analyse de données, les partenariats stratégiques avec des organismes publics et privés, la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'actions encore plus mesurables.

Politique, recherche et responsabilisation

Adoption de la Loi contre le racisme

En 2017, la [Loi contre le racisme](#) a été adoptée et est entrée en vigueur. Elle établit un cadre de travail guidant les efforts du gouvernement de l'Ontario pour éliminer le racisme systémique et promouvoir l'équité raciale dans la province. Cette Loi énonce les exigences suivantes :

1. La Direction générale de l'action contre le racisme (DGACR) doit aider le ou la ministre responsable de la lutte contre le racisme à exercer ses fonctions aux termes de la Loi.
2. Le gouvernement de l'Ontario doit maintenir une stratégie contre le racisme visant à éliminer le racisme systémique et à faire progresser l'équité raciale.
3. Le gouvernement de l'Ontario doit fixer des objectifs et indicateurs visant à mesurer l'efficacité de la stratégie.
4. Le ou la ministre responsable de la lutte contre le racisme doit établir des normes relatives aux données qui régissent la collecte, l'utilisation et la gestion de renseignements afin de repérer et de surveiller les manifestations de racisme systémique et les disparités dans la fonction publique.
5. Le ou la ministre doit publier des rapports sur la progression de la stratégie contre le racisme.
6. Le ou la ministre doit créer un cadre d'évaluation de l'impact de l'action contre le racisme.

Diffusion des normes relatives aux données contre le racisme

Les Normes relatives aux données en vue de repérer et de surveiller le racisme systémique, aussi appelées [Normes relatives aux données contre le racisme](#) ont été établies afin de contribuer à repérer et à surveiller les manifestations de racisme systémique et les disparités raciales dans le secteur public. Les 43 normes fixent des exigences pour la collecte, l'analyse et la communication d'information sur la race. Elles instaurent des pratiques cohérentes et efficaces pour produire une information fiable, permettant d'asseoir une prise de décisions fondées sur les données probantes et la responsabilisation à l'égard du public, en vue de contribuer à éliminer le racisme systémique et à faire progresser l'équité raciale.

Établir des cibles et des indicateurs

En 2019, les [cibles et indicateurs](#) pour le [Plan stratégique inaugural de l'Ontario contre le racisme](#) ont été publiés pour faire le suivi de la collecte, de données sur la race dans trois secteurs réglementés prioritaires — **la protection de l'enfance, l'éducation et la justice**.



[Télécharger un aperçu des cibles et indicateurs \(PDF\)](#)

Les cibles et indicateurs décrivent le :

- taux et le nombre de domaines qui collectent des données dans chaque secteur;
- taux de réponse dans la collecte de renseignements personnels sur la race (par exemple, pourcentage de réponses d'individus sollicités pour fournir des données sur la race).

D'ici 2023, ou plus tôt, les organismes publics des secteurs de la protection de l'enfance, de l'éducation et de la justice devront collecter des données sur la race. Pour respecter cette obligation, la DGACR a tenu huit séances d'information technique à l'intention des organismes du secteur public et a créé une vidéo d'information accessible en ligne. De plus la DGACR a créé une *boîte à outils de sécurité culturelle* pour aider les travailleurs de première ligne à collecter des données sur la race de manière à reconnaître et respecter l'identité culturelle des autres, et pour répondre en toute sécurité à leurs besoins, attentes et droits. La vidéo et la boîte à outils seront en ligne à l'automne 2020.

Secteur du bien-être de l'enfance

Les sociétés de l'aide à l'enfance figurant dans le règlement en vertu de la Loi contre le racisme se préparent à mettre en œuvre la collecte de données sur la race d'ici leur date obligatoire du 1^{er} juillet 2021.

Secteur de l'éducation

Les conseils scolaires sont autorisés à collecter des données sur la race depuis le 1^{er} mai 2018. Neuf conseils scolaires ont déjà effectué un recensement des élèves, y compris la collecte de données sur la race. Ces conseils desservent collectivement environ 35 % des élèves des écoles publiques de l'Ontario. Le ministère de l'Éducation aide les 63 autres conseils scolaires de district et quatre autorités scolaires à renforcer leur capacité à collecter des données avant leur date d'entrée en vigueur obligatoire, le 1^{er} janvier 2023. Voici les neuf conseils scolaires qui ont recueilli des données :

1. Avon Maitland District School Board
2. Durham District School Board

3. Grand Erie District School Board
4. Kawartha Pine Ridge District School Board
5. Near North District School Board
6. Ottawa-Carleton District School Board
7. Peel District School Board
8. Toronto District School Board
9. York Region District School Board

Secteur de la justice

Le 1^{er} juillet 2019, la division de la justice pour la jeunesse du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires a reçu pour mandat de recueillir des données sur la race pour les quatre domaines du programme (sanctions extrajudiciaires, surveillance communautaire, garde et détention), aux termes de la Loi contre le racisme. La Division de la justice pour la jeunesse avait déjà commencé à collecter ces données à partir de mars 2018, sous une autorité préexistante, et a continué à collecter ces données comme l'exige la Loi contre le racisme à partir du 1^{er} juillet 2019.

Voici les taux de réponse pour les données analysées jusqu'à présent :

- 63 % des répondants ont fourni de l'information sur la race
- 59 % des personnes interrogées ont fourni de l'information sur l'origine ethnique
- 57 % des personnes interrogées ont fourni de l'information sur la religion
- 63 % des personnes interrogées ont fourni de l'information sur l'identité autochtone

Depuis le 1^{er} janvier 2020, le ministère de la solliciteure générale (SolGén) a commencé à collecter des données perçues sur la race, comme l'exige la Loi contre le racisme, auprès du service de police chaque fois qu'un rapport sur [l'usage de la force](#) est rempli. Tous les services de police municipaux et la police provinciale de l'Ontario sont tenus de soumettre ces rapports, aux termes de la *Loi sur les services policiers*. Depuis l'entrée en vigueur de cette obligation, 100 % des rapports sur l'usage de la force soumis à la SolGén répondent aux questions sur les données sur la race.

Le 1^{er} octobre 2020, les services correctionnels du ministère de la SolGén, l'unité des enquêtes spéciales (UES) (qui fait actuellement partie du ministère du Procureur général [MPG]) et le Bureau du directeur indépendant de l'examen de la police (BDIEP) sont obligés de collecter des données sur la race. Le BDIEP a commencé à collecter des données sur la race auprès des membres du public qui déposent une plainte auprès du BDIEP à partir du 2 avril 2020.

En août 2020, les services correctionnels ont commencé à recueillir des données sur la race auprès des personnes détenues dans les établissements correctionnels de l'Ontario et des personnes sous surveillance dans la communauté (libérées sur parole, soumises à une ordonnance de probation ou à une ordonnance de sursis et soumises à la surveillance du ministère). Les 25 établissements correctionnels de l'Ontario et les 119 bureaux de probation et de libération conditionnelle de l'Ontario collectent des données sur la race durant le processus d'admission.

Le 1^{er} janvier 2021, le ministère de la SolGén sera tenu de collecter des données sur la race concernant les procédures de mise en liberté sous caution.

Stratégies pour les populations

La lutte contre le racisme, la haine et la discrimination sous toutes ses formes est essentielle, et nous devons éviter d'appliquer une seule approche pour toutes les situations. Dans les stratégies propres à la population, on reconnaît les disparités auxquelles sont confrontées les communautés racialisées en matière de résultats sociaux, économiques et sanitaires. Nous travaillons aussi pour trouver et éliminer les disparités et les obstacles systémiques au sein de la fonction publique de l'Ontario, l'un des plus grands employeurs de la province.

Approche axée sur le racisme envers les Noirs

Stratégie pour contrer le racisme envers les Noirs

La [Stratégie de lutte contre le racisme envers les Noirs](#) (SLCRN) de l'Ontario a été publiée dans le but de réduire :

- la surreprésentation des enfants et des jeunes noirs dans le système de protection de l'enfance;
- l'écart de réussite entre les élèves noirs et les autres élèves dans le système d'éducation public;
- le nombre disproportionné d'hommes noirs impliqués dans la justice pour la jeunesse et les systèmes judiciaires.

La SLCRN vise cinq objectifs :

1. Mener un changement à long terme dans différents systèmes, et adopter une approche gouvernementale collaborative.
2. Renforcer les capacités et les compétences du système, et s'assurer que les outils appropriés sont en place pour changer le système au sein du gouvernement et de ses institutions.
3. S'associer avec les organismes pionniers qui offrent des services à un pourcentage élevé de Noirs de l'Ontario pour définir des stratégies susceptibles d'être appliquées à grande échelle dans la province pour cerner, surveiller et éliminer le racisme systémique.
4. Accroître l'engagement et les capacités de la communauté noire en renforçant les relations entre l'administration publique et la communauté et en facilitant l'accès aux processus décisionnels gouvernementaux.

5. Accroître la sensibilisation et l'éducation du public sur le racisme envers les Noirs et ses effets dévastateurs.

En collaboration avec les ministères, la DGACR a fait des progrès dans les secteurs prioritaires de l'éducation, de la protection de l'enfance, de la justice et des services communautaires.

Construire un avenir meilleur pour les enfants et les jeunes noirs et leurs familles

Beaucoup d'initiatives ont été financées par le gouvernement de l'Ontario pour éliminer les disparités systémiques fondées sur la race auprès des enfants, des jeunes et des familles noires. Il s'agit notamment de divers services et ressources culturellement sûrs pour le mentorat, la formation, le bien-être, le leadership, la réussite des élèves, les possibilités d'emploi et le travail de réforme du droit. Voici quelques initiatives phares :

2017-2021

Plan d'action pour les jeunes noirs

Le [Plan d'action pour les jeunes noirs](#) est un plan de 47 millions de dollars sur quatre ans qui aidera chaque année au moins 10 800 enfants et jeunes noirs et leurs familles grâce à des initiatives parentales axées sur la culture, des programmes de mentorat et de bien-être, l'accès à l'enseignement supérieur et au développement des compétences, la sensibilisation des communautés et la promotion de la lutte contre la violence. Ces initiatives contribuent au mandat de la DGACR. Cet automne, le Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances recueille les commentaires sur le PAJN auprès des personnes et des organismes des communautés noires de l'Ontario, y compris les partenaires actuels du programme, les propriétaires et les cadres d'entreprises, les groupes communautaires soucieux des possibilités, les syndicats organisés, les services d'emplois et les agences de formation, les chambres de commerce, les associations commerciales, les lieux de culte, les institutions civiques, etc. En plus des activités de sensibilisation du Conseil, les particuliers et les organismes seront invités à faire part de leurs commentaires, recommandations et expériences concernant le PAJN et les moyens pour améliorer la réussite économique et les possibilités des communautés noires de l'Ontario par courriel : BYAPfeedback@ontario.ca.

2018-2019

Réussite et excellence des élèves noirs

Dans le cadre de ce projet pilote, 17 écoles du district de Toronto ont organisé une formation professionnelle sur le racisme envers les Noirs pour plus de 150 enseignants, pour ainsi venir en

aide à plus de 1 700 élèves. Le projet pilote de 300 000 dollars a également permis d'offrir un programme d'apprentissage d'été en prématernelle à près de 200 enfants.

Société de l'aide à l'enfance de Toronto (Children's Aid Society of Toronto, ou CAST)

La CAST a reçu un financement de 300 000 dollars pour animer une formation sur le racisme envers les Noirs à plus de 1 000 employés, parents d'accueil, élèves et bénévoles. Les séances portaient sur les préjugés implicites et l'application d'une optique de lutte contre le racisme envers les Noirs dans les pratiques. Le programme a aussi fourni des services et des ressources culturellement sûrs aux enfants et aux jeunes noirs ainsi qu'à leurs familles.

2018-2020 et en cours

Projet-pilote pour garder les élèves à l'école

Volet de la Stratégie de lutte contre les bandes criminalisées, les armes à feu et la violence, ce projet-pilote aidera les écoles et les conseils scolaires à examiner leurs politiques en matière de discipline, y compris leurs pratiques de suspension et de renvoi, dans le contexte des groupes surreprésentés dans les données relatives aux suspensions et aux renvois. Les groupes surreprésentés comprennent les élèves issus de familles vivant dans la pauvreté, les handicapés, les Autochtones, les Noirs et autres élèves ethno-raciaux.

Investissement : 2,60 millions

2019

Examen du Peel District School Board

En novembre 2019, le ministre de l'Éducation a lancé un examen officiel de ce conseil scolaire pour répondre aux problèmes d'équité, y compris le racisme envers les Noirs, et les graves problèmes liés à la gouvernance, au leadership et aux pratiques de ressources humaines au sein du conseil. Plus de 300 personnes ont participé à l'examen et plus de 160 observations écrites ont été reçues. Le [rapport final a été publié en mars 2020](#), et le conseil a reçu [27 nouvelles directives ministérielles](#) à suivre.

2019-2020 et en cours

Programme d'accompagnement pour l'obtention de diplôme : projet-pilote pour les élèves noirs

Dans le cadre de ce projet pilote sur la réussite des élèves noirs, des accompagnateurs ayant des liens avec les communautés noires agissent comme mentors auprès des élèves noirs afin de leur apporter un soutien intensif et adapté à leur culture. À sa deuxième année, en 2020-2021, le projet pilote de 1,57 million de dollars sera mis en œuvre dans neuf conseils scolaires :

1. Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario
2. Dufferin-Peel Catholic District School Board.
3. Greater Essex County District School Board.
4. Hamilton-Wentworth District School Board.
5. Ottawa Carleton District School Board.
6. Ottawa Catholic School Board
7. Peel District School Board.
8. Toronto District School Board.
9. York Region District School Board.

Investissement : 1,57 million

2020

Examen de la Société de l'aide à l'enfance de la région de York

En 2020, l'Ontario a lancé un examen opérationnel en réponse à des allégations de racisme, d'intimidation et de harcèlement impliquant la haute direction de la Société de l'aide à l'enfance de la région de York.

Investissement dans Une vision une voix

Le gouvernement de l'Ontario a accordé 650 000 \$ pour appuyer [Une vision une voix](#), un projet communautaire qui facilite la prestation de services adaptés culturellement aux enfants, aux jeunes et aux familles noirs et afro-canadiens au sein des services de bien-être de l'enfance, et qui vise à éliminer les disparités dans les services.

Lutte contre le racisme dans le secteur de la justice

2017-2020 et en cours

Collège de police de l'Ontario

Depuis 2017, le Collège de police de l'Ontario offre de la formation aux policiers chevronnés et aux recrues sur différents sujets : lutte contre le racisme et la haine, sensibilisation aux questions autochtones, crimes motivés par le racisme et la haine, enjeux LGBTQ2S, et interventions efficaces auprès des victimes de crimes :

- Cours pour les enquêteurs sur les crimes de haine
- Une police juste et impartiale
- Une police juste et impartiale — formation destinée aux superviseurs
- Programme de formation de base pour les policiers

2018

L'Association des avocats noirs du Canada

Aide juridique Ontario a financé l'Association des avocats noirs du Canada (AANC) afin de trouver, créer et produire des documents représentant les intérêts des communautés noires de l'Ontario auprès des ministères et organismes administratifs à l'échelle municipale, provinciale et fédérale.

2019-2020 et en cours

La formation de tous les nouveaux agents correctionnels a été mise à jour pour garantir que toutes les nouvelles recrues comprennent les normes organisationnelles relatives au professionnalisme, aux droits de la personne et à la lutte contre le racisme, et y adhèrent. Le contenu est renforcé par des instructions basées sur des scénarios, des exercices de groupe et de l'autoréflexion.

Modernisation des procédures de recrutement des services correctionnels

En collaboration avec la DGACR, les services correctionnels ont entrepris un examen pour trouver les barrières raciales systémiques dans le processus de recrutement des agents correctionnels — travail en cours.

2020

Centre de détention de Toronto Est

Un programme afrocentrique dans le centre de détention de Toronto Est a permis à plus de 100 participants d'acquérir des compétences de vie, de bénéficier d'un mentorat, d'un leadership et d'une formation pour apprendre et célébrer l'histoire des Noirs, construire une identité culturelle forte, renforcer la confiance en soi et atteindre l'excellence personnelle et scolaire.

2020-2022

Subvention pour des collectivités sûres et dynamiques

Dans l'optique de lutter contre les crimes motivés par la haine au moyen de la collaboration communautaire, cette subvention est ouverte aux organismes communautaires à but non lucratif ainsi qu'aux organismes communautaires autochtones à but non lucratif et aux conseils de bande des Premières Nations. Pour le cycle de subventions 2020-2022, des fonds seront accordés à la mise en œuvre de projets locaux visant à lutter contre les crimes motivés par la haine et à faire face à l'augmentation des crimes haineux signalés par la police en Ontario. Les candidats sont tenus de s'associer avec le service de police de leur localité et sont encouragés à s'associer avec au moins un autre organisme d'un secteur différent afin d'assurer un large éventail d'engagement communautaire. Les applications peuvent inclure des programmes

récréatifs qui favorisent le développement des enfants et des jeunes, la sensibilisation aux crimes motivés par la haine, ainsi que l'amélioration des infrastructures de sécurité. Les candidats et les projets retenus seront annoncés à l'hiver 2021.

Investissement : 1,7 million au cours des deux prochaines années

Répondre à l'effet de la COVID-19 sur les enfants, les jeunes et les familles noires

Pour remédier aux effets disproportionnés de la COVID-19, en juin 2020, le gouvernement de l'Ontario a accordé 1,5 million aux organismes qui appuient les familles noires confrontées à des facteurs de stress et à des facteurs de risque, notamment pour les interventions des services de protection de l'enfance. Ce financement sera utilisé pour apporter une aide d'urgence concernant la COVID-19 et répondre aux besoins immédiats des enfants, des jeunes et des familles noires.

Lutte contre le racisme envers les Autochtones

Reconnaissant les effets historiques et continus de la colonisation, et affirmant l'engagement du gouvernement de l'Ontario à la réconciliation, l'Ontario collabore avec des partenaires des Premières Nations, inuits et métis pour cibler spécifiquement le racisme envers les Autochtones. En 2017-2018, la DGACR s'est associée à des communautés de Toronto, Ottawa, Kenora, Sioux Lookout et Thunder Bay pour animer des séances d'engagement préliminaires et faire connaître les efforts de lutte contre le racisme envers les Autochtones. Les initiatives contre le racisme envers les Autochtones décrites plus bas sont axées sur les solutions communautaires, l'éducation, la sensibilisation du public et les programmes visant à supprimer les obstacles systémiques.

Réponse à la Commission de vérité et réconciliation du Canada

Plusieurs des initiatives en cours du gouvernement de l'Ontario ont été mise en place pour appliquer les recommandations de la [Commission de vérité et réconciliation du Canada](#). Le gouvernement provincial a publié un [rapport d'étape](#) de la première année pour présenter les grandes étapes et la progression dans les engagements. Des progrès importants d'engagements de réconciliation sont en cours et s'étendent à tous les ministères et à toutes les initiatives de l'administration publique. Voici des exemples de progrès récents :

Camps culturels pour les jeunes pour appuyer les jeunes autochtones par des initiatives de leadership en élargissant la compréhension des connaissances et des langues traditionnelles et en aidant à renforcer la résilience. En 2018-2019, 97 camps ont été animés pour 3 002 jeunes autochtones.

Investissement : 2 millions en 2017; 2,5 millions par année depuis 2018

Audiences sous forme de cercle pour donner accès à des services de règlement des litiges culturellement adaptés aux Autochtones afin de garantir la compréhension des circonstances particulières des demandeurs autochtones et de la manière dont celles-ci se traduisent par la satisfaction de leurs besoins juridiques. Plus de 300 audiences sous forme de cercle ont été tenues aux Tribunaux décisionnels Ontario depuis 2018.

Investissement : 120 000 \$ par année depuis 2017

Semaine de reconnaissance des traités pour honorer l'importance des traités en aidant les élèves et les résidents de l'Ontario à en apprendre davantage sur les droits et les relations découlant des traités grâce à des événements appelés *Bibliothèque vivante* mettant en vedette des aînés autochtones et des gardiens du savoir, et en fournissant des ressources pour soutenir l'apprentissage en classe. Depuis 2017, plus de 773 événements ont été organisés.

Investissement : jusqu'à 80 000 \$ par année depuis 2017

Programmes et services de santé mentale et de bien-être dirigés par des Autochtones

À partir de programmes et de services de santé mentale et de bien-être dirigés par des Autochtones, 33 programmes aident plus de 69 communautés des Premières Nations à stopper le cycle des traumatismes intergénérationnels grâce à des éléments de guérison traditionnels et cliniques pour les jeunes, les adultes, les familles et les communautés autochtones.

Investissement : jusqu'à 13,5 millions par année depuis 2018

De plus, 77 prestataires de services de santé mentale pour les enfants et les adolescents appartenant à des Autochtones et administrés par eux reçoivent un soutien du ministère de la Santé pour la prestation de services de santé mentale culturellement sûrs.

Investissement : 41 millions par année depuis 2018

Formation aux compétences culturelles autochtones San'yas

Les employés, y compris le personnel de première ligne, du secteur public ont suivi le [programme de formation sur la sûreté culturelle autochtone San'yas](#). Ce programme unique de formation en ligne est conçu pour améliorer la connaissance de soi et renforcer les

compétences de ceux qui travaillent directement et indirectement avec les populations autochtones. Le but de la formation est d'améliorer la compréhension et de promouvoir des partenariats positifs entre les prestataires de services et les populations autochtones. En juin 2020, 34 783 employés de la FPO étaient enregistrés, ce qui représente environ 64 % de la main-d'œuvre.

Veiller à ce que les femmes et les enfants autochtones puissent vivre en sécurité et dans le respect

La province poursuit son travail pour s'attaquer aux causes profondes de la violence contre les femmes, les filles et les personnes LGBTQ2S des Premières Nations, des Métis et des Inuits, afin de mettre fin au cycle de la violence et de faire en sorte que les futures générations de femmes autochtones puissent vivre en sécurité et dans le respect.

2020 et en cours

Le Conseil consultatif des femmes autochtones a été établi en réponse au rapport final de l'enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. Les membres du Conseil formulent des conseils indispensables pour lutter contre la traite des personnes ainsi que pour le bien-être des enfants, des jeunes et des familles des populations autochtones. Des séances de consultation ont également été organisées avec les communautés, organismes, dirigeants et spécialistes autochtones en matière de prévention de la violence sur les appels à la justice de l'enquête nationale.

[La Stratégie ontarienne de lutte contre la traite des personnes](#) a vu le jour pour protéger les victimes, intervenir rapidement, informer le public et tenir les contrevenants responsables. Des initiatives spécifiques aux populations autochtones sont intégrées dans l'ensemble de la stratégie afin de contribuer à la protection des femmes, des enfants et des jeunes vulnérables. Parmi les exemples de ces initiatives figurent des activités ciblées de sensibilisation du public, des aides communautaires dirigées par des Autochtones pour les survivants comme des conseils, des enseignements culturels et des cérémonies de guérison, des services aux victimes fournis par des communautés et des organismes autochtones, et des aides culturellement appropriées pour les jeunes à risque.

Investissement : 307 millions sur cinq ans

Fonds d'initiatives dirigées par des Autochtones pour lutter contre la traite des personnes

Introduit en 2017-2018, ce fonds soutient les services de lutte contre la traite des personnes conçus par et pour les organismes et communautés des Premières Nations, des Métis, des Inuits et des Autochtones en milieu urbain. Dans le cadre de la Stratégie ontarienne de lutte contre la traite des personnes, un engagement supplémentaire de 19 millions de dollars sur cinq ans a été alloué à ce fonds pour donner la priorité aux programmes dirigés par des survivants autochtones et aux services dédiés aux enfants et aux jeunes autochtones qui ont été exploités sexuellement, et ainsi permettre aux fournisseurs de services de première ligne d'atteindre les groupes ciblés, notamment les communautés inuites et les survivants LGBTQ2S.

Investissement : 6 millions (2020-2021) ; 7 millions par année (de 2021-2022 à 2024-2025)

Lutte contre le racisme dans le secteur de la justice

2019-2020 et en cours

Programme de formation sur les compétences culturelles autochtones

En 2019, la Division de la justice pour les Autochtones du ministère du Procureur général a commencé à dispenser une formation sur les compétences culturelles autochtones connues sous le nom de Bimickaway. Bimickaway est un mot anishinabemowin qui signifie *laisser une empreinte*. Le programme a été élaboré selon un engagement intensif de quatre ans auprès des communautés autochtones et est régulièrement revu par les membres du Conseil des Anciens. La formation Bimickaway est donnée aux avocats et au personnel du ministère, ainsi qu'au personnel de l'ensemble de la fonction publique de l'Ontario. Plus de 5 700 participants ont été formés, dont près de 200 agents de probation et de libération conditionnelle et 940 procureurs de la Couronne.

2019-2020

Le Programme de libération sous caution pour Autochtones a contribué à la réintégration communautaire et a réduit la récidive des clients autochtones enlevés de leurs communautés des Premières Nations éloignées ou accessibles seulement par avion.

Investissement : 250 000 \$

Le Programme autochtone de justice réparatrice destiné aux agents de liaison a permis aux policiers d'orienter des clients autochtones vers des programmes de justice réparatrice. Il s'agit d'une autre approche qui accorde moins d'importance à la punition et aux peines d'emprisonnement, et plus d'importance à la guérison des relations entre les individus, les familles et la communauté.

Investissement : 25 000 \$

Construire un avenir meilleur pour les enfants et les jeunes autochtones et leurs familles

2017-2020 et en cours

Programme de bien-être familial

Élaboré en collaboration avec les Premières nations, les Métis, les Inuits et les partenaires autochtones urbains, ce programme soutient les familles autochtones et aide les communautés à commencer à guérir des effets de la violence et des traumatismes intergénérationnels. Mis en œuvre dans 250 sites à travers l'Ontario, les programmes sont aussi variés que les communautés qui participent à ce programme, et tous travaillent à l'amélioration du bien-être de la communauté au moyen de programmes et de services culturellement adaptés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

2018-2020 et en cours

Programme d'accompagnement pour l'obtention de diplôme destiné aux Autochtones

Ce programme offre un encadrement général aux élèves qui risquent de ne pas obtenir leur diplôme. Les mentors aident les élèves à passer des écoles financées par le gouvernement fédéral ou gérées par les Premières Nations à la vie postsecondaire, que ce soit pour aller à l'université ou au collège ou pour commencer un métier ou autrement entrer sur le marché du travail. Près de 2000 élèves ont reçu de l'assistance au cours de l'année scolaire 2018-2019; 30 mentors ont été engagés.

Investissement : 1,9 million

2018-2020

Programme de stages pour les autochtones (IIP)

Ce programme offre des stages de 12 mois au ministère de l'Énergie, du Développement du Nord et des Mines aux récents diplômés d'études supérieures qui s'identifient comme autochtones. Un objectif clé du programme est d'augmenter la représentation des Autochtones à tous les paliers de l'organisme et de supprimer les obstacles à l'emploi rencontrés par les jeunes autochtones. En 2018, cinq stagiaires autochtones ont été embauchés dans le nord de l'Ontario, et 100 % des premiers stagiaires ont obtenu une deuxième affectation au sein de la FPO. En 2019, neuf stagiaires ont été embauchés. Entrant dans sa troisième année (2020 - 2021), le programme se développe avec l'objectif d'embaucher dix stagiaires.

Investissement : 540 000 par année

2017-2020 et en cours

Stratégie de guérison et de bien-être pour les Autochtones

Des investissements ont été réalisés pour aider les peuples autochtones dans le cadre de la Stratégie de guérison et de bien-être des Autochtones (SGBA) établie de longue date en 1994. Cela comprend l'amélioration des programmes de la SGBA pour lutter contre la violence sexiste et la violence contre les femmes et les enfants autochtones; de nouvelles liaisons autochtones contre la traite des personnes; le renforcement des capacités des refuges autochtones par l'intermédiaire des Aboriginal Shelters of Ontario; une formation pour prévenir la violence familiale et intervenir; le soutien à la réponse aux crises de la Nation Nishnawbe Aski; et un partenariat entre le MDESC et le ministère de la Santé pour soutenir 12 centres autochtones de traitement et de guérison de la santé mentale et de la toxicomanie, nouveaux ou élargis, et de l'assistance supplémentaire en santé mentale.

Investissement : 68,2 millions en 2020-2021

G'minoomaadozimin - Projet Nous vivons bien

L'Ontario accorde au Conseil de bande Nokiiwin un financement de 280 500 \$ pour offrir une formation et des programmes culturellement adaptés qui contribuent à protéger la santé et la sécurité des travailleurs des communautés des Premières Nations du nord-ouest de l'Ontario en s'attaquant aux problèmes de santé mentale, de violence et de harcèlement en milieu de travail et dans les communautés, ainsi qu'en développant l'aide aux travailleurs vulnérables.

Investissement : 280 500 \$

Croissance économique rurale et création d'emplois

Le gouvernement de l'Ontario s'engage à verser 3,3 millions de dollars en financement à frais partagés à 58 projets dans le cadre du Programme de développement économique rural actualisé. L'éventail des projets comprendra ceux qui visent à aider les communautés rurales et autochtones à diversifier leur économie, à retenir les travailleurs qualifiés, à investir dans les infrastructures locales et à créer des emplois.

Investissement : 3,3 millions

Patrouille du clan de l'ours de Kenora

Dans ce projet pilote d'un an, qui commencera en 2020, la patrouille du clan de l'ours de Kenora fonctionnera 24/7 pour aider les résidents vulnérables qui se retrouvent sans abri et vivent avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie. Servant d'intermédiaire entre la Police provinciale de l'Ontario (PPO) et les services locaux d'intervention en cas de crises, la patrouille fournira différents services tels que le transport vers un hôpital ou un centre de traitement, des ressources de base comme de la nourriture et de l'eau, et l'aide aux personnes

à trouver un logement. Cette approche innovante permettra d'assurer une assistance par des personnes formées pour fournir des soins en tenant compte des traumatismes, et qui peuvent apporter une réponse culturellement appropriée et dirigée par des Autochtones.

Investissement : 800 000 \$

Programme de logement avec services de soutien pour les Autochtones (PLSSA)

Dans le cadre de l'investissement provincial dans les logements avec services de soutien, le ministère travaille avec des partenaires autochtones dans l'exécution du PLSSA, qui en est maintenant à sa troisième année. Ce programme offre une aide au logement et des services de soutien aux Autochtones qui sont sans logement ou qui risquent de l'être de façon imminente, en particulier ceux qui vivent de l'itinérance chronique, les jeunes et les sans-abri qui quittent des établissements financés par la province. Jusqu'à 13,3 millions en fonds de fonctionnement sont accordés pour 2020-2021 pour l'aide au logement et les services de soutien.

Investissement : 13,3 millions

Fonds de secours pour les services sociaux (FSSS)

Ce fonds fournit aux gestionnaires de services municipaux et aux partenaires des communautés autochtones 510 millions de dollars pour continuer à protéger les personnes vulnérables contre la COVID-19 en améliorant les refuges pour sans-abri et en créant des possibilités de logement à long terme. Les gestionnaires de services municipaux et les partenaires des communautés autochtones peuvent utiliser ces fonds pour rénover les refuges ou acheter de nouvelles installations qui permettront de respecter la distanciation physique à court terme et de soutenir des solutions durables à long terme pour les sans-abri, ainsi que pour la nourriture, le logement et le matériel requis. Jusqu'à 5 % du financement du programme du FSSS seront alloués aux partenaires des administrateurs de programmes autochtones.

Investissement : 510 millions

Répondre à l'effet de la COVID-19 sur les enfants, les jeunes et les familles autochtones

Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à verser 4,75 millions en financement ponctuel d'urgence aux organismes dirigés par des Autochtones pour fournir des services d'urgence de santé mentale et de toxicomanie adaptés à la culture qui répondent aux besoins immédiats des Autochtones à la suite de la COVID-19, en mettant l'accent sur les besoins uniques des enfants, des jeunes et des familles autochtones.

Afin de répondre aux besoins uniques des Premières Nations, des Métis et des Inuits et de leurs familles dans toute la province pendant la pandémie de COVID-19, 10 millions de dollars ont été alloués pour aider les communautés et les organismes autochtones à répondre aux besoins des enfants, des familles et des personnes âgées vulnérables pendant la pandémie.

Stratégie de la fonction publique de l'Ontario pour la lutte contre le racisme

Avec plus de 66 000 employés, la fonction publique de l'Ontario (FPO) est l'un des plus grands employeurs de la province. La [Politique de la FPO pour la lutte contre le racisme](#) a été établie en 2018 et engage l'organisme à créer des politiques, des procédures et des pratiques de ressources humaines équitables pour tous les employés, y compris les employés autochtones, noirs et racialisés, avec les moyens suivants :

- Trouver et éliminer les obstacles liés au racisme systémique dans les politiques, programmes et pratiques de ressources humaines;
- Veiller à ce que la diversité de la haute direction soit représentative de la FPO d'ici 2025;
- Veiller à ce que tout le personnel ait une connaissance et une compréhension fondamentales du racisme systémique, ainsi que les compétences nécessaires pour l'éliminer.

Le gouvernement a [publié en juillet 2020](#) un rapport d'étape détaillé sur chaque domaine. La publication de ce rapport annuel d'étape est importante pour communiquer clairement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la politique et des programmes de lutte contre le racisme dans la FPO au cours des exercices 2018-2019 et 2019-2020. Le rapport comprend une section sur les principales réalisations en matière d'augmentation de la représentation des employés autochtones, racialisés et noirs dans les parcours vers les postes de direction.

Collaboration communautaire, éducation et sensibilisation du public

La collaboration communautaire est essentielle pour formuler des solutions et concrétiser l'engagement du [Plan stratégique contre le racisme](#). Les partenariats stratégiques, y compris les initiatives de lutte contre le racisme, ont facilité le dialogue permanent entre le gouvernement de l'Ontario, les organismes de la fonction publique au sens large, les dirigeants communautaires et les organismes spécialisés dans la lutte contre le racisme et dans des secteurs particuliers, ainsi que ceux ayant une expérience vécue. Des initiatives ciblées d'éducation et de sensibilisation du public visent à approfondir la compréhension des nombreuses formes de racisme, en mettant notamment l'accent sur le racisme envers les Noirs, les Autochtones, l'antisémitisme et l'islamophobie.

Partenariats communautaires des Premières Nations, des Métis et des Inuits

La DGACR s'est associée à des organismes communautaires et a fourni un financement de 329 000 dollars pour la création et la mise en œuvre d'initiatives communautaires de sensibilisation et d'engagement du public :

- la Conférence sur la lutte contre le racisme de Kenora a compté plus de 100 participants et proposait un atelier de filmographie pour les jeunes, et de la planification de lutte communautaire contre le racisme;
- La campagne de l'Ontario Council of Agencies Serving Immigrants (OCASI) à Thunder Bay, durant laquelle un groupe de travail composé de membres de la communauté autochtone locale a été convoqué pour une campagne d'éducation publique contre le racisme envers les Autochtones;
- Six Nations — les jeunes dans la ReconciliACTION : un symposium de jeunes contre le racisme avec plus de 100 participants dans la région des Six Nations - Brantford;
- Ottawa Inuit Children's Centre (OICC) et les séances de mobilisation Tungasuvvingat Inuit (TI) : des séances de mobilisation des jeunes et de la communauté sur les besoins

uniques, les perspectives et le renforcement des capacités concernant le racisme envers les Inuits;

- Renforcement des capacités à lutter contre le racisme du Fort Erie Native Friendship Centre (FENFC) : réunions consultatives pour élaborer un cadre de lutte contre le racisme et des ressources éducatives liées aux recommandations de la Commission de vérité et réconciliation, et formation sur les compétences culturelles dans les secteurs de la protection de l'enfance, de la police, de la justice et des municipalités.

Contribuer à la recherche, au renforcement des capacités communautaires et à la sensibilisation

Des partenariats stratégiques au sein du gouvernement et des communautés ont servi à étendre les initiatives afin d'en accroître la portée et les effets. L'approche de partenariat entre l'ensemble du gouvernement et la communauté crée également les conditions nécessaires pour stimuler en permanence l'innovation collaborative requise pour atteindre les objectifs du plan stratégique contre le racisme.

2017-2018

Institut Brookfield pour l'innovation et l'entrepreneuriat

La DGACR a engagé l'Institut Brookfield pour l'innovation et l'entrepreneuriat pour l'aider à concevoir, faciliter et mettre en œuvre une séance de mobilisation d'une journée dirigée par des jeunes. 29 jeunes autochtones, noirs, musulmans et juifs ont participé à l'élaboration d'une campagne de sensibilisation du public à la lutte contre le racisme.

2018

Facing History and Ourselves

Cet organisme a créé une série de webinaires en trois parties pour les éducateurs de l'Ontario, intitulée « L'antisémitisme au Canada ». Des webinaires, vidéos, stratégies d'enseignement, articles de blogues et ressources de plans de cours sont toujours accessibles aux éducateurs de toute la province.

Investissement : 32 000 \$

Conseil national des musulmans canadiens (CNMC)

La DGACR et le CNMC ont travaillé avec les conseils scolaires pour offrir aux éducateurs des ateliers et des boîtes à outils sur la lutte contre l'islamophobie dans le système d'éducation publique.

Investissement : 154 800 \$

2018-19

#InfoTraiteDesPersonnes

Cette campagne provinciale de sensibilisation à la lutte contre la traite des personnes s'adresse aux adolescents, y compris les jeunes racialisés et autochtones, ainsi qu'aux parents d'enfants et de jeunes. La campagne se concentre sur les dangers de la traite, notamment sur la manière dont les jeunes sont attirés, les signes qui indiquent qu'une personne est victime de la traite et comment obtenir de l'aide

2019

Libération75

Cet événement souligne le 75^e anniversaire de la libération de l'Holocauste. Les fonds ont contribué à la création du projet d'évaluation de l'éducation sur l'Holocauste, qui évaluera l'incidence de l'éducation des jeunes Canadiens sur l'Holocauste et l'antisémitisme et aidera à comprendre comment la prise de conscience, les connaissances et le comportement des élèves sont modifiés après avoir reçu une éducation sur les pratiques exemplaires. La conférence a été retardée en raison de la COVID-19, mais une fois terminée, jusqu'à 7 500 élèves seront interrogés en trois étapes. Les résultats seront mis à la disposition du public en ligne et diffusés par 140 organismes mondiaux participants pour améliorer et redessiner leur propre programme de sensibilisation à l'Holocauste.

Investissement : 75 000 \$

2019-2020

Mosaic Institute

La DGACR a financé, avec l'Institut Mosaic, une série d'initiatives de sensibilisation du public, notamment une étude sur la haine en ligne, des débats d'experts et la mobilisation communautaire. Cette initiative permettra de mieux comprendre la haine en ligne et d'informer le public.

Investissement : 70 000 \$

Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) — Ontario

L'ACSM Ontario s'est associée avec le gouvernement provincial pour entreprendre une étude sur les obstacles systémiques pour les communautés noires, autochtones et racialisées touchées par les homicides, et a mis en place des services de première ligne adaptés à la culture des victimes.

Investissement : 75 000 \$

2018-2020 et en cours

Conseillers en droits de la personne et en équité

En 2019, les conseillers en droits de la personne et en équité ont animé 84 séances de formation à 1 769 dirigeants et éducateurs du secteur de l'éducation. Ces séances portaient sur la détection des iniquités systémiques, les solutions à apporter, et sur la lutte proactive contre la discrimination et le harcèlement dans les écoles de l'Ontario.

Investissement : 2,3 millions en 2020-2021

2020

Fiducie du patrimoine ontarien

La Fiducie du patrimoine ontarien a proposé une semaine d'activités en ligne pour célébrer le Jour de l'émancipation, mettant en vedette des artistes, des auteurs et des leaders des communautés noires de l'Ontario. La programmation célébrait les communautés noires de l'Ontario et explore l'héritage des Noirs, notamment l'histoire de l'esclavage au Canada et le travail du chemin de fer clandestin et des chercheurs de liberté comme Josiah Henson. Plus de 3 000 personnes y ont participé.

« Brisons le silence : stop à la traite sexuelle »

Cette campagne d'éducation contre la traite des personnes est conçue par et pour les Autochtones. Elle fournit de l'information sur l'exploitation sexuelle et la traite des personnes : comment la reconnaître, pourquoi les populations autochtones peuvent être particulièrement vulnérables et où trouver de l'aide. Les ressources comprennent un site Web, des documents à télécharger et à distribuer dans les communautés, et un guide de discussion comprenant des activités culturellement pertinentes pour aider les dirigeants et les soignants à faciliter les conversations avec les jeunes, à les informer et à les aider.

Rassembler les dirigeants communautaires, les chercheurs et les défenseurs

La DGACR a réuni divers leaders et experts communautaires intersectoriels pour former un groupe de consultation pour la ministre. Des représentants des communautés autochtones, noires, juives et musulmanes ont fourni des conseils sur le Plan stratégique de l'Ontario contre le racisme, les normes de données, le cadre d'évaluation de l'effet de la lutte contre le racisme

et les initiatives d'éducation et de sensibilisation du public au sujet de l'islamophobie et l'antisémitisme.

Reconnaître davantage notre histoire

L'Ontario a investi un total de 80 000 \$ en 2020 pour financer le travail de la Fiducie du patrimoine ontarien avec des spécialistes de l'histoire des Noirs, des intervenants de la communauté noire, des Premières Nations et des groupes de survivants des pensionnats afin de reconsidérer et de réinterpréter les textes et les plaques pour assurer une représentation honnête, authentique et inclusive de l'histoire.

De nouvelles plaques seront créées et dévoilées lors d'événements publics dans les communautés d'ici l'été 2021 et des documents de référence historiques, des images et d'autres matériels d'interprétation seront mis à disposition sur le site Web de la Fiducie.

Prochaines étapes

Avec l'appui des partenaires communautaires, le gouvernement de l'Ontario a pu prendre des mesures importantes pour lutter contre le racisme et la haine sur son territoire. Ensemble, nous avons construit une base solide pour le travail à venir, soit l'élaboration de politiques, la collecte et l'analyse de données, les partenariats stratégiques avec des organismes publics et privés, la sensibilisation du public et la mise en œuvre d'actions mesurables.

Avec le leadership continu de la DGACR, en travaillant dans l'ensemble du gouvernement et avec les partenaires communautaires, nous allons :

travailler avec la communauté pour co-développer un programme sur la lutte contre le racisme et la haine. Le 28 juillet 2020, le gouvernement de l'Ontario a annoncé un investissement de 1,6 million sur deux ans pour collaborer avec les communautés et créer un nouveau programme de subventions contre le racisme et la haine envers les Noirs, les Autochtones, et concernant l'antisémitisme et l'islamophobie. Cet automne, la DGACR travaillera avec des groupes communautaires pour façonner le programme de subventions en fonction des besoins locaux.

utiliser les données pour stopper la propagation de la COVID-19. L'Ontario travaille avec des intervenants, des spécialistes et des partenaires autochtones dans le domaine de l'équité dans les soins de santé afin de recueillir des données sur la race, le revenu, la langue et la taille du ménage des personnes ayant obtenu un résultat positif au test de COVID-19. Cela permettra d'orienter les décisions alors que les travaux se poursuivent pour arrêter la propagation du virus et protéger les plus vulnérables.

soutenir la collecte de données sur la race et produire des rapports sur celles-ci. La DGACR continuera à soutenir les secteurs de la justice, de l'éducation et de la protection de l'enfance en leur fournissant des conseils et des ressources pour répondre à leurs exigences en matière de collecte, d'analyse et de communication de données sur la race. Le gouvernement de l'Ontario continuera à faire état des progrès réalisés chaque année.

examiner les politiques et programmes pour y détecter les préjugés et le racisme systémique. En s'appuyant sur des recherches et des consultations approfondies, la DGACR passera à l'étape suivante pour examiner comment les différents groupes autochtones et racialisés pourraient être affectés par les programmes et les politiques du gouvernement et des institutions par le biais du cadre d'évaluation de l'effet de la lutte contre le racisme.

donner aux jeunes noirs, autochtones et racialisés une chance égale de réussir. Le

9 juillet 2020, le gouvernement de l'Ontario a annoncé qu'il supprimerait les suspensions discrétionnaires pour les élèves de la maternelle à la troisième année afin de remédier aux taux élevés de suspension et d'expulsion parmi les élèves noirs et autochtones. Par le biais du programme de subventions pour les besoins des élèves, le gouvernement investit 40,9 millions de dollars pour aider les conseils scolaires à commencer à l'automne 2020 à mettre en œuvre les politiques de suspension révisées, y compris l'embauche de personnel professionnel et le lancement d'activités et de programmes de prévention et d'intervention. Le gouvernement de l'Ontario va également mettre fin à l'orientation des élèves de 9^e année vers les cours appliqués et théoriques afin de donner aux élèves noirs, autochtones et racialisés des chances égales de réussite, de renforcer les sanctions à l'encontre des enseignants qui se livrent à des comportements de nature raciste, et de fournir aux enseignants une formation supplémentaire en matière de lutte contre le racisme et la discrimination.

L'Ontario crée des possibilités pour les jeunes grâce au travail inaugural et à l'adhésion au Conseil du premier ministre pour l'égalité des chances. Pour aider encore plus les jeunes défavorisés et les demandeurs d'emploi issus de groupes sous-représentés, la province investit 2,2 millions de dollars pour les aider à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour réussir.

De plus, le 29 juillet 2020, le gouvernement de l'Ontario a publié son plan de modernisation du système de protection de l'enfance. L'un des principaux moteurs de la stratégie consiste à s'attaquer au problème de la participation disproportionnée des familles autochtones, noires et racialisées dans les services de protection de l'enfance et à veiller à ce qu'elles reçoivent un soutien culturellement adapté lorsqu'elles ne peuvent pas rester à la maison. La stratégie prévoit également le transfert de ressources vers de nouvelles initiatives visant à mieux servir la diversité des enfants, des jeunes et des familles, y compris des aides ciblées pour répondre à leurs besoins particuliers et à leur identité culturelle. Il s'agit notamment d'assistance pour les enfants et les jeunes autochtones, noirs, racialisés et LGBTQ2S.

Des ateliers interactifs, adaptés à l'âge des participants, seront organisés par des animateurs formés pour les jeunes autochtones à l'intention d'un public non autochtone dans les écoles primaires, les écoles secondaires, les établissements postsecondaires et d'autres milieux communautaires. Pour ce programme de lutte contre le racisme mené par de jeunes autochtones, des éducateurs, des organisations communautaires et des communautés et organismes communautaires mettront en ligne des documents à titre de ressources numériques gratuites.

rencontrer les communautés sur les questions de justice. En collaboration avec les partenaires du ministère, la DGACR aidera le ou la ministre responsable de la lutte contre le racisme à rencontrer les dirigeants et les organismes des communautés noires et autochtones pour discuter des initiatives de lutte contre le racisme dans le secteur de la justice, notamment des stratégies de réinsertion dans la communauté des personnes sortant des établissements pénitentiaires.

animer une conférence sur la lutte contre le racisme pour rassembler des dirigeants du secteur public et des communautés, des chercheurs et des défenseurs ayant une connaissance approfondie de la lutte contre le racisme afin d'aider le public à mieux comprendre les nombreuses formes de racisme et de faciliter un dialogue permanent avec les communautés.

poursuivre les partenariats avec le secteur privé pour maximiser les résultats des efforts de lutte contre le racisme dans tous les secteurs, approfondir la mobilisation civique et influencer les changements organisationnels qui éliminent les obstacles systémiques en Ontario.

former les cadres supérieurs de la FPO, fixer des objectifs pour un leadership diversifié et rendre compte des progrès réalisés. La formation obligatoire sur les compétences et les capacités relatives à la lutte contre le racisme (CRLR) pour tous les cadres supérieurs de la fonction publique de l'Ontario sera donnée d'ici le 31 décembre 2020. En se basant sur les [réalisations depuis 2019-2020](#), le Bureau de la diversité inclusive de l'Ontario travaillera avec ses partenaires de la FPO interne pour améliorer l'avancement professionnel des groupes les plus sousreprésentés : les employés noirs, autochtones, racialisés et handicapés. Des objectifs seront fixés pour les processus de sélection des candidats, la planification de la relève et les programmes de leadership, d'encadrement et de mentorat afin de constituer un vaste bassin de talents pour que la direction de la FPO reflète mieux la diversité des Ontariens qu'elle sert. Les progrès en matière de diversité et d'inclusion feront l'objet d'un suivi et (à confirmer publiquement) d'un rapport annuel. Dans le but d'atteindre la parité avec la population active de l'Ontario d'ici 2025 à l'égard des cadres supérieurs, la responsabilité des progrès accomplis dans la réalisation de cet objectif sera intégrée dans les évaluations des performances des cadres supérieurs.

faire état des résultats de l'examen du programme d'inclusion en milieu de travail de la FPO. En réponse aux recommandations des réseaux internes des employés, de la Commission ontarienne des droits de la personne et du rapport d'[examen de dossiers complexes de prévention de la discrimination et du harcèlement au travail dans la fonction publique de l'Ontario](#), la FPO a lancé un examen par un tiers de ses politiques et programmes d'intégration en milieu de travail pour mieux s'attaquer aux obstacles systémiques à l'emploi. Cet examen portera sur tous les motifs du code des droits de la personne, en portant une attention

particulière à la lutte contre le racisme (notamment envers les Noirs et les Autochtones), la transphobie et les obstacles rencontrés par les personnes handicapées. On prévoit publier un rapport final au milieu de l'année 2021.